MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

DELIBERATION 10/2022
du
COMPTE ADMINITRATIF
2021

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 08
Nombre de suffrages exprimés : 09

Votes : 09	**Contre :** 0	**Pour : 09**

AFFECTATION DE RESULTAT 2022

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Ludovic BAZOT, Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Monsieur Ludovic BAZOT, Maire,
après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré
1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)		150 048,99 €		211 916,25 €	- €	361 965,24 €
Opérations de l'exercice	237 157,25 €	252 446,31 €	331 489,80 €	64 533,07 €	568 647,05 €	316 979,38 €
Totaux	237 157,25 €	402 495,30 €	331 489,80 €	276 449,32 €	568 647,05 €	678 944,62 €
Résultat de clotûre (=CA)		165 338,05 €		- 55 040,48 €		110 297,57 €
		15 289,06 €		- 266 956,73 €		- 251 667,67 €

Besoin de financement	- 55 040,48 €	**au compte 001 Investissement dépenses**
Excédent de financement		**au compte 001 solde d'exécution Investissement reporté**
Restes à réaliser		
Besoin de financement des restes à réaliser		
Excédent de financement des restes à réaliser	- €	
Besoin total de financement		
Excédent total de financement	- €	

2° Considérant l'excédent de fonctionnement décide d'affecter la somme de	55 040,48 €	**au compte 1068 Investissement avec émission de titre de recette**
	110 297,57 €	**au compte 002 Excédent fonctionnement reporté**

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
4° Reconnait la sincérité des restes à réaliser
5° Arrête les résultats définitis tels que résumés ci-dessus

ont signé au registre des délibérations

.....

MAIRIE DE LE BELLAY-EN-VEXIN 95750

Pour expédition conforme, le Maire

Envoyé en préfecture le 12/04/2022
Reçu en préfecture le 12/04/2022
Affiché le
ID : 095-219500543-20220408-10_2022-DE